

Le Défi de l'Outarde

L'Outarde canepetière : c'est un indicateur de l'état de santé de notre environnement.

C'est de la communion entre les acteurs locaux, et notamment la recherche et la mise en œuvre d'un subtil équilibre entre production agricole et maintien du patrimoine naturel et culturel local, que réapparaîtra cet oiseau, symbole d'une réconciliation entre Homme et Nature.

Les agriculteurs tiennent un rôle primordial dans l'atteinte de cet équilibre : comment pouvons-nous restaurer notre patrimoine tout en satisfaisant aux impératifs économiques et de bien-être des exploitants ?

C'est peut-être cela, le défi de l'Outarde ?



© Alain CHAPPUIS

Le coin des photographes

- ✓ **Alain CHAPPUIS**
<http://naturissima.biz>
- ✓ **Michel CODRY**
<http://michelc.over-blog.com>
- ✓ **Gérard FAUVET**
<http://www.animauxdefrance.fr>
- ✓ **Stanislas GALLEN**
<http://oiseaux-ballades.blog4ever.com/>
- ✓ **Christian MALIVERNEY**
<http://www.christian.maliverney.fr>

Merci pour leurs aimables autorisations

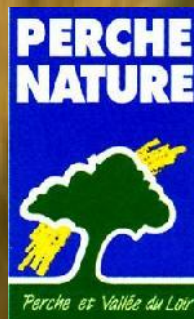
Conception et réalisation :

Yann BATAILHOU - yannbatailhou@hotmail.com

En partenariat avec :



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE



PERCHE NATURE
www.perchenature.fr

« Écoutez nos champs »

À Maves, Loir-et-Cher, le 15 mai 2013

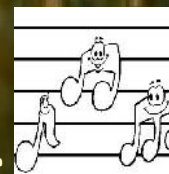
UN STAGE POUR...



Partager et comprendre



Connaître et Reconnaître...



...S'inspirer et Communiquer

© Michel CODRY

J'agis pour...

...Les Gallinacés



© Stanislas GALLEN

Pourquoi : pour la Perdrix grise, environ 50% des effectifs de moins qu'il y'a 20 ans / Pour la Caille des blés (photo ci-contre), population nicheuse vulnérable en Europe.

Comment : améliorations survenues grâce aux mesures cynégétiques (plans de chasse,...) ; maintien et restauration de haies basses beauceronnes (sur un rang avec espèces d'arbustes indigènes) ; maintien et restauration de bandes enherbées, de jachères et de prairies naturelles ou semi-naturelles (favoriser les espèces de plantes indigènes) ; utilisation raisonnée des pesticides (favoriser la diversité en plantes et insectes).

...Les Busards



© Gérard FAUVET

Pourquoi : pour le Busard Saint-Martin (photo ci-contre), population nicheuse vulnérable en Europe / Pour le Busard cendré, espèce inscrite dans la Liste Rouge Nationale dans la catégorie vulnérable.

Comment : sauvegarde des nichées (localisation des nids en milieu cultural, balisage et évitement durant les moissons) ; maintien et restauration des sites de chasse et de reproduction naturels (prairies humides et landes, notamment pour le Busard cendré ; landes, friches herbacées, milieux buissonnants ou maintien de parcelles en forêts de régénération, notamment pour le Busard Saint-Martin).

...Les Limicoles



© Gérard FAUVET

Pourquoi : pour l'Œdicnème criard, espèce inscrite dans la Liste Rouge Nationale dans la catégorie quasi-menacée / Pour le Vanneau huppé (photo ci-contre), effectifs nicheurs en diminution : de 40 000 couples en 1964 à 15 000 couples en 2011.

Comment : maintien et restauration des pelouses sèches étendues pour l'Œdicnème criard. Maintien et restauration de prairies humides pour le Vanneau huppé. Pour les deux espèces : calendrier de travail adapté aux cycles biologiques sur les sites connus de reproduction ainsi que réduction des traitements chimiques (favoriser la biomasse en insectes).

...La Chevêche



© Christian MALIVERNEY

Pourquoi : population nicheuse en déclin en France (diminution probable de 20 à 50 % des effectifs depuis les années 70).

Comment : maintien et restauration des sites de chasse et de reproduction (préserver les arbres têtards isolés ou dans les haies ainsi que les arbres morts ; entretenir les arbres fruitiers ; conserver les cavités dans les bâtiments ; maintenir et restaurer des prairies naturelles) ; poser des nichoirs ; réduire autant que possible l'utilisation des pesticides (favoriser la biomasse en insectes).

...Les Passereaux



© Christian MALIVERNEY

Pourquoi : pour l'Alouette des champs, diminution des effectifs de 20 % en 20 ans / Pour le Tarier pâle, diminution de 25% des effectifs dans la dernière décennie / Pour le Bruant proyer (photo ci-contre) et le Bruant jaune, espèces inscrites dans la liste Rouge Nationale dans la catégorie quasi-menacées (respectivement, diminution des effectifs de 20% et 45 % en 20 ans).

Comment : maintien et restauration de prairies naturelles (de préférence pâturées) ou éventuellement de jachères à strate herbacée diversifiée (favoriser les espèces végétales indigènes); maintien et restauration de haies basses beauceronnes (sur un rang avec espèces d'arbustes indigènes) et de perchoirs isolés (buissons épars) ; limiter autant que possible l'utilisation des pesticides.

© Michel CODRY